

Le Centre social de la MJC de Crépy-en-Valois organise des accueils de loisirs dans le cadre de la réglementation définie par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et dans le respect des statuts de l'Association.

### 1) Périodes et horaires de fonctionnement

- **Périscolaire** : lundi – mardi – jeudi – vendredi  
de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h
- **Chaque mercredi (hors vacances scolaires) et chaque période de petites vacances (hors été) de :**
  - 8h30 à 17h30 (possibilité d'accueil le matin à partir de 7h et le soir jusqu'à 19h avec supplément de prix).
  - 8h30 à 13h30 (possibilité d'accueil le matin à partir de 7h avec supplément de prix).
  - 14h à 17h30 (possibilité d'accueil le soir jusqu'à 19h avec supplément de prix).

### 2) Tarifs

Calculés suivant le quotient familial à partir de l'avis d'imposition 2018 (revenus 2017) et basés sur le barème de ressources de la CAF de l'Oise et du nombre d'enfants dans le foyer.  
Ces tarifs valent pour toute l'année scolaire.  
Adhésion annuelle à la MJC (individuelle : 14 € et familiale : 20 €)

### Paiement des factures

Joindre à cette inscription un chèque de caution de 100 € par enfant à l'ordre de la MJC, qui vous sera restitué en échange du paiement de la dernière facture de l'année scolaire 2018-2019.

**En sachant que le centre ferme le dernier jour d'école, soit le vendredi 5 juillet 2019, à défaut de paiement ce jour-là, votre chèque de caution sera encaissé sans relance écrite de notre part.**

Une facture mensuelle est établie le dernier jour du mois de présence des enfants et **est payable au plus tard le 10 du mois** suivant à l'Espace Rameau. Exemple : la facture faite le 30 septembre 2018 sera à régler avant le 10 octobre 2018. A défaut de règlement le 10, votre chèque de caution sera aussi encaissé sans aucune relance écrite de notre part.

**Les factures sont à retirer IMPERATIVEMENT à l'Espace Rameau.** Aucune facture n'est envoyée par souci d'économie. Merci de votre compréhension.

### 3) Modalités d'accueil

Nous accueillons les enfants scolarisés en maternelle à condition qu'ils soient propres (sans couche) et les enfants en primaire.

**Signaler impérativement au 03.44.87.13.13 tout changement d'emploi du temps de l'enfant, ex. : l'enfant prend le bus, il a une sortie scolaire, etc...**

#### **Pour les enfants qui viennent au Périscolaire**

Le matin, les animateurs accompagnent les enfants à l'école pour 8h30. Possibilité de prendre le petit déjeuner s'ils arrivent avant 7h45.

Le soir, à 16h30, ils récupèrent **seulement les enfants qui sont inscrits auprès du secrétariat à l'Espace Rameau**. Inscription possible le jour même avant 11h au 03.44.87.13.13 et **exclusivement** à ce n° de téléphone.

Ils sont chargés de leur donner le goûter, veiller à ce qu'ils fassent leurs devoirs et organiser les temps de loisirs restants.

Bien sûr, le contrôle des devoirs par les parents reste indispensable.